

## Le 31 décembre 1767- Poivre au ministre : greniers et magasins

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.89, n°108

Abondance des grains, de Bourbon surtout, et absence de greniers pour les recevoir, d'où gâchis, cela risque de démobiliser les agriculteurs. Il faut cesser de se disperser (Dumas), la construction de greniers doit être une priorité.

---

A l'Isle de France le 31 décembre 1767

N°48. Greniers et magasins.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par les vaisseaux *le Massiac* et *l'Outarde*, partis dans le courant de ce mois, de la situation dans laquelle nous avons trouvé l'Isle de France. Vous trouverez dans mes expéditions par duplicata, l'état général des dépenses qui m'ont paru les plus indispensables pour les besoins du service du Roi dans cette colonie. J'ai joint à cet état toutes les pièces au soutien contenant le détail de chaque objet de dépense.

Je reconnais de plus en plus que l'ouvrage le plus instant à commencer est la construction des greniers absolument nécessaires dans une île destinée à être une colonie d'approvisionnement.

Nous avons actuellement dans les mauvais bâtiments qui suppléent dans ce port au défaut de grenier, plus de 2 millions de grains. Il y a plus de 20 années qu'on n'avait pas vu à l'Isle de France un approvisionnement aussi considérable. Cette quantité de grains est entassée de manière à ne pouvoir être remuée, comme il serait nécessaire qu'elle le fut pour en assurer la conservation, faute d'emplacement. Nous sommes condamnés à voir les grains s'échauffer malgré nous, et sans pouvoir y apporter de remède.

La plus grande partie de ces grains nous a été apportée de Bourbon par les corvettes *le Vigilant* et *l'Etoile du Matin*, ainsi que par tous les autres petits bâtiments de ce port. Nous n'avons encore presque rien reçu de la dernière récolte des blés de cette Isle de France, les habitants nous pressent en vain de recevoir, nous n'avons point d'emplacement, indépendamment des greniers de ce port qui sont tous pleins. Les greniers particuliers de l'île sont également bondés, et quoique la récolte dernière ait été très médiocre, les cultivateurs s'en trouvent surchargés, ils manquent eux-mêmes de greniers particuliers, et ils sont exposés à perdre leurs grains pendant la saison des pluies qui va commencer. J'ai cherché à louer quelques maisons particulières pour y déposer nos grains, le loyer de ces maisons est d'une cherté excessive, et je n'ai pu en trouver aucune qui fut propre à nous servir de grenier ; ce ne sont, la plupart, que des petites cases de bois dont les planches mal jointes laissent passage aux rats et aux insectes, et surtout à la pluie dans les coups de vent.

En attendant que vos ordres nous autorisent à faire mieux, je me suis déterminé à prendre la nouvelle église qui tombe en ruine avant d'avoir jamais servi, et je vais en faire faire un grenier provisoire en y faisant les réparations les plus indispensables, soit pour étayer les murailles, soit pour y élever un plancher propre à y recevoir les grains, soit pour faire raccommoder les toits.

Ces réparations une fois finies, nous pourrions recevoir tous les grains des habitants, mais malheureusement les moyens nous manquent pour accélérer l'ouvrage, et je suis persuadé par le peu de diligence que je vois mettre dans les travaux du Roi, que les réparations à faire à l'église, ne seront pas finies, même avant la fin de la saison des pluies.

Je joins ici, Monseigneur, l'état actuel de notre approvisionnement en grains de toutes espèces, et celui en farines et en viandes salées, tant d'Europe que de Madagascar.

Je crains fort que l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de recevoir aujourd'hui les grains des colons ne diminue un peu l'émulation que je leur avais inspirée dès mon arrivée pour aug-

menter la culture de leurs terres. Je tâche d'entretenir cette émulation autant qu'il est en moi, et je leurs promets que vous enverrez incessamment des ordres et des moyens pour construire de grands et vastes greniers.

L'île de Bourbon dont les récoltes ont été beaucoup plus abondantes que celles de l'Isle de France, se trouve encore plus embarrassée que nous pour le logement des grains. MM. de Bellecombe et Crémont ont trouvé les anciens greniers de la Compagnie, bondés par près de 2 millions de maïs qui s'échauffe et qui infecte. Ce maïs avait été ramassé avant notre arrivée par les préposés de la Compagnie, et jusqu'ici, ils n'ont pu en trouver le débouché, ainsi les cultivateurs de Bourbon, beaucoup plus riches en blés que ceux de l'Isle de France étaient aussi beaucoup plus embarrassés, et malgré les transports que j'ai fait faire ici de leurs grains, il leur en reste encore beaucoup plus qu'il n'y en a chez les cultivateurs de l'Isle de France.

Si nous manquons ici de greniers, nous ne sommes pas moins gênés par le défaut de magasins. Si la Compagnie fournissait, comme elle le doit, ses magasins, elle n'en aurait pas suffisamment pour elle-même. Ceux que nous avons arrêtés pour le service du Roi sont pleins, de manière qu'il est impossible d'y visiter les farines et les viandes salées. Si les effets qui nous sont destinés arrivent dans ces circonstances, nous n'auront point du tout de magasin pour les loger.

Après la construction des greniers, celle d'un hôpital capable de contenir 600 malades paraît l'ouvrage le plus pressant, parce qu'alors nous aurons pour magasins les bâtiments qui servent actuellement d'hôpital. Ces bâtiments placés au bord de la mer, conviennent parfaitement pour des magasins, suivant leur première destination, et sont d'autant moins propres à servir d'hôpital que les malades y gagnent le scorbut.

Je vous prie instamment, Monseigneur, de vouloir bien nous envoyer des ordres positifs sur la construction de ces bâtiments, en défendant d'entreprendre aucun autre ouvrage jusqu'à la perfection de ceux-ci ; car dans l'état où sont actuellement les choses, il est impossible à l'ingénieur du Roi de suivre aucun ouvrage, M. le Commandant lui envoyant sans cesse des ordres pour détourner les ouvriers, tantôt pour un objet, tantôt pour un autre. J'avais fait commencer une boulangerie qui nous est absolument nécessaire si nous voulons avoir du pain et du biscuit. MM. les ingénieurs m'avaient promis que ce bâtiment serait achevé avant la saison des pluies, nous y sommes arrivés, et il n'y a encore rien de fait. Je ne sais comment nous pourrions avoir du pain pendant cette mauvaise saison. Depuis plusieurs jours le travail de cette boulangerie est entièrement abandonné par les ordres de M. Dumas.

En arrêtant malgré moi, pour le compte du Roi l'habitation de la Compagnie, dite le Réduit, il m'avait donné sa parole de n'y faire aucune dépense, et néanmoins, depuis plusieurs jours, toutes les négresses des travaux et du port sont occupées à y transporter de la chaux, et l'on y a fait passer beaucoup d'ouvriers pour y construire, dit-on, des écuries et des cuisines. M. le Commandant ne m'a prévenu en aucune façon sur ces ouvrages.

D'un autre côté, je sais que M. le Commandant médite des constructions de redoutes et autres fortifications, et qu'il n'attend que le départ du *Choiseul* pour persécuter l'ingénieur à ce sujet.

Vous voyez donc, Monseigneur, qu'il est essentiel que vous ayez la bonté de nous tracer un plan d'ouvrage à suivre, et de nous ordonner absolument de nous y conformer, sans quoi rien ne se fera, et toutes les dépenses tomberont en pure perte.

Je suis avec respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 31 décembre 1767

\* \* \*